

À l'intention des pharmaciens propriétaires

## Nouvel avis – Avis de ruptures de stock

(Apo-Ramipril/HCTZ et pms-Ramipril-HCTZ, Co. 2,5 mg - 12,5 mg)

(Apo-Ramipril/HCTZ, pms-Ramipril-HCTZ, Ramipril-HCTZ et Ramipril-HCTZ, Co. 5 mg - 12,5 mg)

1. Dans l'infolettre 061 du 31 mai 2017, nous vous informions que les compagnies Apotex et Phmscience étaient en rupture de stock pour les produits suivants :

Apo-Ramipril/HCTZ	Co.	2,5 mg - 12,5 mg	02354004
pms-Ramipril-HCTZ	Co.	2,5 mg - 12,5 mg	02342138

Nous vous informions alors qu'à compter du 30 mai 2017, la Régie acceptait de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour le produit suivant :

Altace HCT	Co.	2,5 mg - 12,5 mg	02283131
------------	-----	------------------	----------

Veuillez noter que la Régie accepte également de payer séparément au pharmacien le prix réel d'acquisition pour les produits ramipril et hydrochlorothiazide inscrits individuellement à la *Liste des médicaments*, et ce, à partir du **16 août 2017**.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.

2. Dans l'infolettre 061 du 31 mai 2017, nous vous informions que les compagnies Apotex, Phmscience, Pro Doc et Sanis étaient en rupture de stock pour les produits suivants :

Apo-Ramipril/HCTZ	Co.	5 mg - 12,5 mg	02354012
pms-Ramipril-HCTZ	Co.	5 mg - 12,5 mg	02342146
Ramipril-HCTZ	Co.	5 mg - 12,5 mg	02415887
Ramipril-HCTZ	Co.	5 mg - 12,5 mg	02412640

**Site Web et fils RSS**

[www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels)  
Abonnez-vous à nos fils RSS

**Téléphone**

Québec 418 643-9025  
Ailleurs 1 888 883-7427

**Télécopieur**

Québec 418 528-5655  
Ailleurs 1 866 734-4418

**Heures d'ouverture**

Du lundi au vendredi,  
de 8 h 30 à 16 h 30  
(mercredi de 9 h 30 à 16 h 30)

Nous vous informions alors qu'à compter du 30 mai 2017, la Régie acceptait de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour le produit suivant :

Altace HCT	Co.	5 mg - 12,5 mg	02283158
------------	-----	----------------	----------

Veillez noter que la Régie accepte également de payer séparément au pharmacien le prix réel d'acquisition pour les produits ramipril et hydrochlorothiazide inscrits individuellement à la *Liste des médicaments*, et ce, à partir du **16 août 2017**.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.